

2023

#JOBS



LES ESSENTIELS

**info** Bretagne  
**jeunes**  
EXPLOREZ LES POSSIBLES

# Un job quand on est mineur

***Si la loi autorise le travail à partir de 16 ans, dans la réalité les employeurs préfèrent embaucher des jeunes majeurs. C'est pourtant possible de trouver. Conseils, pistes et quelques points essentiels pour vos premiers pas.***

3

## Côté législation

### **On peut travailler à partir de 16 ans**

- Protections particulières : horaires, durée du travail...
- Accord parental impératif.

### **Le travail des 14-15 ans**

est toutefois possible mais il est rare et peu encouragé.

### **On touche un salaire minimum spécifique**

**80 % du SMIC\* avant 17 ans**  
**90 % du SMIC\* de 17 à 18 ans**  
(pour moins de 6 mois d'activité)  
Versé au moins une fois par mois.  
On vous remet un bulletin de paie.

**\*SMIC = salaire minimum**  
1353 € net par mois pour 35h par semaine (au 1<sup>er</sup> janvier 2023).

### **Salaire net = ce qu'on reçoit**

Il faut déduire du salaire brut les cotisations salariales.  
[www.salaire-brut-en-net.fr](http://www.salaire-brut-en-net.fr)



### **NOS AUTRES DÉPLIANTS**

- Un job, des droits
- CV et lettre de motivation
- Un job dans l'agriculture, dans l'animation, baby-sitting...

### **On signe un contrat de travail**

Sont indiqués :

- votre nom
- les tâches à effectuer
- la durée du contrat
- le salaire
- l'entreprise qui vous embauche...



## » Les conditions pour les mineurs

	16-17 ANS	14-15 ANS
<b>Formalités administratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite médicale avant embauche</li> <li>• Accord écrit du représentant légal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord écrit du représentant légal et cosignataire du contrat.</li> <li>• Demande écrite à l'Inspection du travail (<i>accord tacite 8 jours après envoi</i>)</li> <li>• Visite médicale</li> </ul>
<b>Emplois interdits ou réglementés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débits de boissons</li> <li>• Activités dangereuses et pénibles (<i>travail sur machines, port de charges...</i>) <i>sauf dérogation</i></li> </ul>	
<b>Durée maximale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8h par jour</li> <li>• 35h par semaine sauf dérogation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7h par jour</li> <li>• 35h par semaine</li> <li>• Pas plus de la moitié des vacances scolaires</li> <li>• Travail occasionnel en famille autorisé</li> </ul>
<b>Repos entre 2 jours de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14h</li> </ul>
<b>Repos hebdomadaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 jours consécutifs dont le dimanche</li> </ul>	
<b>Pause journalière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 minutes consécutives toutes les 4h30</li> </ul>	
<b>Travail de nuit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdit entre 22h et 6h sauf exceptions (boulangerie, hôtellerie-restauration)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdit entre 20h et 6h, sauf exceptions</li> </ul>
<b>Travail les jours fériés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdit sauf exceptions</li> </ul>	

## Conseils pour la recherche

### Formalités pas si compliquées

Souvent, les employeurs ne les connaissent pas. Informez-les !

### Moins « coûteux » qu'un majeur...

### Pas le permis, mais mobile

Transports en commun, scooter, vélo, entourage disponible, covoiturage...

**Mettez en avant vos atouts !**



### Il n'existe pas d'offres « mineurs »

Contactez les employeurs pour savoir s'ils acceptent des mineurs.

### Sérieux, capable de vous adapter

### Compétences et expériences intéressantes

- Connaissances en informatique
- Bonne mémoire
- Sens du contact
- Langues étrangères
- Premier stage en entreprise
- Séjours linguistiques
- Implication dans une association
- Baby-sitting...

**Faites jouer  
votre réseau  
perso !**

*Pour des conseils et des idées...  
Pour être recommandé à un employeur...*  
1ère chose à faire, parler de votre recherche autour de vous : les parents, les amis des parents, les oncles et tantes, les professeurs de votre lycée, les animateurs de votre quartier...



**Pensez à vos lieux de stage !**

**Utilisez  
les réseaux  
professionnels !**

*A consulter régulièrement...*

■ **LE RÉSEAU INFO JEUNES** : offres, outils et conseils pour la recherche de jobs. [www.infojeunes.bzh](http://www.infojeunes.bzh) > *Le réseau*

■ **PÔLE EMPLOI** : sur [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), on peut trouver des jobs en manutention, hôtellerie-restauration (plonge), nettoyage dans les entreprises, garde d'enfants, vente (plagiste)...



**Ce n'est pas réservé aux demandeurs d'emploi !**

**Repérez les  
petites  
annonces !**

*Consultez les affichages dans les commerces* (supermarchés, boulangeries...), on peut y trouver des petits boulots chez les particuliers. Regardez aussi les sites de petites annonces comme Le Bon Coin (listing dans le guide Info Jeunes Bretagne « Trouver un job »).



**Éliminez toute offre demandant un versement d'argent !**

**Faites des  
candidatures  
spontanées !**

*Déposez une petite annonce chez les commerçants* si vous cherchez un job près de chez vous type emploi familial (garde d'enfants, soutien scolaire, ménage...).

*Déplacez-vous* avec un CV à jour si vous cherchez un job en contact avec le public, type commerce, hôtellerie restauration...

*Écrivez* et si vous n'avez pas de nouvelles au bout d'une ou deux semaines, n'hésitez pas à relancer par téléphone.

**Fallait y penser !**

- Ne pas se présenter aux heures de service pour la restauration ou aux heures de rush pour les petits commerces (boulangeries...).
- Soigner sa tenue.
- Les grandes enseignes (supermarchés, chaînes de restauration...) ont souvent une rubrique « recrutement » ou « emploi » sur leur site pour candidater en ligne.

»»»»» Scannez  
et téléchargez  
notre outil de suivi  
des candidatures





## Quelques pistes

*Quelques secteurs plus accessibles...*

### ■ CHEZ LES PARTICULIERS

*Baby-sitting - courses - arrosage et tonte des jardins - visites aux personnes âgées - gardes d'animaux - conseils en informatique...*

Mettre des petites annonces dans les commerces, les boîtes aux lettres des immeubles...

### ■ DANS LES CHAMPS

*Maraîchage de plein champ ou sous serres - ramassage des fruits et légumes - conditionnement de ces récoltes...*

Recrutement local, par contact direct sur l'exploitation ou sur les marchés. Travail physique, pouvoir se rendre sur place.

### ■ DANS LES CENTRES DE VACANCES OU DE LOISIRS

Pour devenir animateur dans les centres de vacances et de loisirs, passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) dès 16 ans. *Consultez notre dépliant «Passer le BAFA».*

### ■ DANS LES RESTOS, COMMERCES

*Restauration rapide - livraison de plats préparés à domicile (pizza...) - plonge - boulangeries...*

Démarchez directement sur place. Contacts dans les Pages jaunes, rubriques « Restauration à domicile », « Restaurant » ou « Restauration rapide ». [www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr)

## PAS TROUVÉ ?

***Ce n'est pas un échec !***

Maintenant vous connaissez les démarches, c'est un avantage pour l'an prochain...

***En attendant d'être majeur :***

#### • ***Le bénévolat***

= compromis pour une 1ère expérience, pour votre CV...

#### • ***Les coopératives jeunesse de services (CJS)***

Dans certaines villes uniquement...

[lecric.coop/cooperatives-jeunesse-de-services](http://lecric.coop/cooperatives-jeunesse-de-services)

#### • ***Les projets de vacances autonomes***

Infos et accompagnement auprès du réseau Info Jeunes.



### Explorez d'autres pistes ...

- Guide Info Jeunes « Trouver un job »
- Actualités et contacts de proximité sur [www.infojeunes.bzh](http://www.infojeunes.bzh)

### Contacts /// Infos locales

